

La Biélorussie est riche d'une diversité et d'une densité de gibier que l'on ne soupçonne pas ou du moins que l'on ne mesure pas à sa juste valeur. Qu'il s'agisse de gibiers sédentaires ou migrateurs, de gibiers à plumes ou à poil, les plaines, zones marécageuses et forêts de ce pays recèlent des trésors.

Des territoires avec des possibilités inouïes s'ouvrent désormais aux chasseurs étrangers. C'est ainsi qu'au cours d'un même séjour, parfois d'une même journée, vous pouvez chasser le perdreau devant soi, tirer quelques **lièvres** par opportunité, prospecter les zones humides à la recherche de la **bécassine**, éprouver le plaisir de la passée aux **canards**, vous intéresser aux **oies** ou aux **bécasses**. Sans compter les chasses plus spécifiques aux **grands ou petits téttras** au printemps ou encore en automne pour ces derniers.



SITUATION GEOGRAPHIQUE :

Chasse sur les territoires des Eaux et Forêts de la région de Vitebsk au Nord de la Biélorussie.

LOGEMENT :

En maison de bois traditionnelle, pavillon ou hôtel de chasse. Les hébergements sont toujours propres, confortables et bien aménagés. Dans la plupart des cas, ils sont agréablement situés soit dans la forêt, soit au bord d'un plan d'eau.



EXEMPLE TYPE D'UN SEJOUR DE CHASSE :

Vol de Paris Roissy CDG / Vilnius et retour :

Vols aller/ retour tous les lundis, mercredis, jeudis et vendredis. 3 heures de vol.

1^{er} jour : vol direct Paris Roissy CDG pour Vilnius.

Accueil à l'aéroport par un notre représentant puis transfert en voiture pour le territoire de chasse situé +/- 300 km de l'aéroport.

Formalités de police et de douane.

Logement en maison de chasse. Dîner.

Du 2^e au 5^e jour :

4 jours de chasse au grand et/ou petit téttra, en compagnie d'un garde forestier Biélorusse.

Séjour en pension complète.

6^e jour : transfert pour l'aéroport, passage de frontière, vols pour Paris



FORMALITES :

Le visa est obligatoire, dans notre devis final, nous vous préciserons quels documents nous avons besoin pour effectuer les démarches pour vous.

CHASSE EN BIELORUSSIE AUX GRANDS ET PETITS TETRAS

LE PETIT TETRAS :

Période de chasse : du 20 Mars au 10 mai

Il se chasse au poste lors des parades nuptiales en avril / mai et consiste à se dissimuler dans une cache ou un abri au sol, près d'une place de chant, avant le lever du jour et d'appeler le coq en imitant son chant. Si votre guide sait appeler, sans fausse note, un coq répondra et viendra sur sa place pour y chanter et parader.

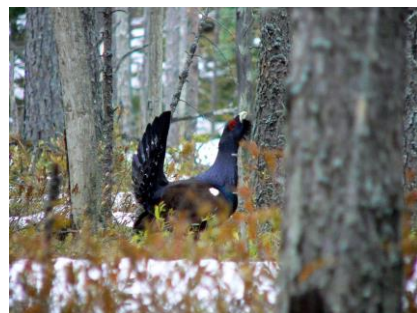


LE GRAND TETRAS :

Période de chasse : du 20 Mars au 10 mai

Il se trouve dans la taïga, les forêts de conifères et les forêts mixtes. L'oiseau apprécie les petites clairières à fort couvert herbacé riche en insectes et en petits fruits (myrtilles, framboises, sorbiers) avec un mélange d'arbres de tous les âges. Il se perche volontiers dans les arbres, marchant même sur les petites branches. Généralement farouche et prudent, il plus facile à observer au printemps lorsque les mâles paradent. Les [parades](#) nuptiales sont spectaculaires et se déroulent dans un endroit spécifique préparé à cet effet et que l'on nomme généralement place de [chant](#) en raison des cris bizarres et gutturaux poussés en ce lieu par les mâles.

La chasse consiste à surprendre le coq dès le point du jour, alors qu'il a passé la nuit à lancer son chant d'amour. Alors, la queue en éventail, les ailes tombantes, les plumes ébouriffées, le cou tendu, il semble totalement inconscient, lançant des « tik... tik... tikout... tikout » de plus en plus accélérés. A ce moment, il se laisse approcher, à la condition de montrer beaucoup de prudence et de régler ses pas sur le chant en cessant la progression quand le coq se tait.



GRILLE DES FRAIS DE SEJOUR PAR PERSONNE, Programme type de 4 jours de chasse

Prix par chasseur ⇒	2 050 €
Prix par accompagnateur ⇒	700 €
Frais de voyage en sus ⇒	Soit +300 € par chasseur ou accompagnateur Incluant le billet d'avion Paris / Vilnius / Paris sur les vols réguliers de la compagnie Air Baltic
Jour de chasse en + ou en - ⇒	Soit 250 € par chasseur / 150 € par accompagnateur

En sus, à régler sur place ⇒	La taxe d'abattage du petit tétras : 100 € / oiseau blessé : 50 € La taxe d'abattage du grand tétras : 700 € / oiseau blessé : 350 €
-------------------------------------	---



CHASSE EN BIELORUSSIE **AUX GRANDS ET PETITS TETRAS**

PRIX COMPRENANT :

- les frais de visa
- toutes les formalités administratives préalables
- le transfert Vilnius-terrain de chasse-Vilnius,
- les services d'un interprète pour l'ensemble des participants, du jour d'arrivée au jour du départ,
- La location du fusil
- les transferts quotidiens du logement aux lieux de chasse et retour
- tous les déplacements sur le territoire de chasse
- le logement en maison de chasse ou hôtel local, sur la base de la chambre double,
- la pension complète du dîner du jour d'arrivée au petit déjeuner du jour du départ,
- la mise à disposition du territoire avec les services des gardes Biélorusses et auxiliaires de chasse
- l'assurance médicale Biélorusse obligatoire, couvrant les premiers soins, en cas de besoin,
- la licence de chasse Biélorusse,

PRIX NE COMPRENANT PAS :

- les frais de voyage, soit +-300 € par chasseur incluant le billet d'avion Paris / Vilnius /Paris sur les vols réguliers de la compagnie Air Baltic.
- les excédents de bagage au-dessus de 23 kg soit 50 € pour le deuxième bagage ou premier bagage dépassant 23 kg
- .
- supplément chambre individuelle : 20 € par nuit par personne, soit 100 € pour le séjour
- les boissons alcoolisées : vins, vodka, et autres,
- les pourboires au guide interprète, garde-chasse, personnel du logement : entre + - 150 € pour un séjour de 4 jours de chasse,
- les cartouches, à régler sur place
- toute nuit éventuelle à Vilnius (+90 € par personne), ainsi que les repas pris hors du terrain de chasse,
- l'assurance responsabilité civile chasse à souscrire auprès de votre assureur ou sur demande : 70 €,
- les autres assurances telles que annulation, assistance personnelle. Bulletin de souscription remis avec le devis.
- **les oiseaux tirés** : 700 € par grand tétaras, 350 € par grand tétaras blessé, 100 € par petit tétaras, 50 € petit tétaras blessé, 10 € par bécasse, 7 € par canard, 20 € par oie

VOGS CHASSATLAS – 11 Rue de Pommier 62 158 HUMBERCAMPS.

Tel. (+33) 03 21 07 98 97 - Courriel : info@chassatlas.com - Site internet : www.chassatlas.com.

Agence de voyages LIC.075 95 0440 – code APE : 7911Z - TVA : FR 25 305 421 059 00067 R.C.S Arras - S.A.R.L au capital de 77 290 €
APST : N IM092100027 – Garant : APST, 15 av. Carnot 75017 Paris - Assureur : Hiscox Europe Underwriting Limited, 19 rue Louis Le Grand 75002 Paris

